



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enfance en danger - Pérennité du GIP Enfance en danger

Question écrite n° 13497

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation du groupement d'intérêt public Enfance en danger (GIPED) et de ses deux opérateurs : l'Observatoire national de la protection de l'enfance et le Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (SNATED). Le GIPED gère ainsi notamment le numéro national 119 «Allo, enfance en danger» qui apporte aide et écoute aux mineurs victimes de maltraitements ou en danger de l'être. C'est un enjeu majeur pour la France, pays dans lequel les violences faites aux enfants demeurent à un niveau élevé. Le SNATED traite d'ailleurs plus de 1 000 appels par jour et a aidé plus de 375 000 enfants depuis sa création. Dans ce contexte, la baisse de la subvention de l'État au GIPED, prévue dans le projet de loi de finances pour 2019, est un mauvais signal pour la cause de l'enfance et suscite un émoi légitime pour de nombreuses associations. Alors que le Gouvernement doit prochainement faire part d'orientations stratégiques en faveur de la protection de l'enfance, elle souhaite connaître les mesures qui pourraient être prises pour garantir la pérennité et les moyens d'action du GIPED et, plus globalement, pour marquer la détermination du pays à mieux protéger les enfants.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13497

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2018](#), page 9515

Question retirée le : 30 octobre 2018 (Retrait à l'initiative de l'auteur)